REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697

Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE 185 000 LOGEMENTS LOCATION VENTE
ZONE 03

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°105 /DR ORAN/AADL/2025 du 07/08/2025

LA RÉALISATION DES 555/1200 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN TCE EN RDC + TERRASSE ACCESSIBLE EN « LOCATION-VENTE » Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SISA LA COMMUNE D'ADRAR, WILAYA D'ADRAR

LOT N°01 : 136/555
LOT N°02 : 131/555
LOT N°03 : 112/555
LOT N°04 : 96/555
LOT N°05 : 80/555

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics au disposition du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; l'Agence Nationale de l'Amélioration et de Développement du Logement (AADL)ORAN , informe Les soumissionnaires ayant participé à l' Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale ***N° 105 / D R ORAN –AADL-2025 Du 07/08/2025*** *relatif à* ***LA RÉALISATION DES 555/1200 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN TCE EN RDC + TERRASSE ACCESSIBLE EN « LOCATION-VENTE » Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SISA LA COMMUNE D'ADRAR, WILAYA D'ADRAR*** *, que ce dernier est* ***infructueux .***

L*es soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance du motif de l'infructuosité de l'avis d'appel sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP*

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville sise siège CNAT 2 éme Etage - Hussein Dey –Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Si les dates limites sus –indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran